



ÉGYP TIEN

ÉQUIPEMENTS MILITAIRES. — COIFFURES ET COSTUMES DIVERS.

1	2	3
4		5
		6
	7	
8	9	10
		11

Les fragments de scènes guerrières que nous donnons sont tirés des peintures de la Thébaïde, l'Égypte supérieure des anciens. Le roi combattant sur son char est Ramsès le Grand surnommé *Meïamoun*, qu'on connaît aussi dans l'histoire sous le nom de Sésostris quatorzième siècle avant notre ère). Il appartient à la XIX^e dynastie.

Les rois guerriers commandaient eux-mêmes les expéditions, parfois lointaines. Montés sur un char de guerre, escortés par leur garde et par leurs principaux officiers, armés de pied en cap, ils lançaient des flèches contre l'ennemi ou le frappaient de la hache de bataille. Un lion apprivoisé et dressé pour les combats, suivait ordinairement ou précédait le char du roi. Ramsès porte un casque orné de l'uræus et d'incrustations en métaux ou en matières précieuses, d'où pendent par derrière de larges bandelettes; il est couvert d'une longue cuirasse formée d'écailles de bronze superposées et cousues sur un justaucorps de cuir. Son poignet gauche est enveloppé du gantelet métallique pour le tir de l'arc; il est paré d'un riche collier à six rangs et d'un pectoral suspendu en bijouterie émaillée. L'arc des Pharaons et des troupes d'élite paraît avoir été de bronze, dit M. Prisse d'Avesnes; les Hébreux emportèrent de l'Égypte l'usage de cette sorte d'arme, et le livre de Job prouve qu'elle était aussi employée par les Arabes de la même époque. L'armature de la flèche était en bronze et en fer.

Le char de guerre à deux roues, ouvert par le fond, attelé de deux chevaux, est typique. Les parois latérales de la caisse ne sont cependant pas pleines, comme cela a lieu plus fréquemment, mais elles sont garnies de fortes courroies. L'usage du bronze étant alors général pour les ustensiles et les armes, il est vraisemblable que ce char au fin profil et ses roues aux jantes espacées étaient de ce métal. Les riches mines de cuivre d'El-Megara, en Arabie, et de Sabout et Kadin étaient alors en pleine exploitation. Aux côtés du char, sont attachés le carquois et les gânes pour l'arc, pour les fouets et les cravaches de combat.

Les chevaux lancés au grand galop sont de la belle race qui existe encore dans le Dongolah. Salomon tirait ses chevaux des riches haras de l'Égypte. D'ordinaire, le combattant avait à côté de lui, à gauche, un cocher chargé de gouverner l'attelage: ici, le souverain est seul, les rênes sont nouées à son corps, comme on le vit plus tard, dans les luttes périlleuses du cirque romain, pour mener les quadriges. L'attelage est vigoureusement maintenu par le frein et par la tension des rênes, dont l'appareil en forme de disque fixé sur le garrot assure le jeu et la division. Ces chevaux sont garnis d'une têtère frangée, avec passage pour les oreilles, descendant à la moitié du cou, et d'une housse à glands, nouée au poitrail sans le couvrir, habillant l'animal jusqu'à la croupe, housse tissée en couleurs dans le goût babylonien, ou même peinte avec l'aiguille, comme disaient les anciens. Ces chevaux portent une légère parure en forme de bracelet à la naissance de leur queue à tous crins, et point de sous-ventrière.

Malgré certains dénombrements des forces égyptiennes en de lointaines expéditions, l'absence constante de la représentation en corps de la cavalerie dans les peintures et les bas-reliefs où tout est figuré, depuis les combats maritimes jusqu'aux actions les plus ordinaires de la vie, a fait conclure que dans la constitution d'une armée

égyptienne, il n'entraîne pas de cavalerie proprement dite. Le gros de l'armée était composé de fantassins armés pesamment ou à la légère. Les marches étaient protégées par un grand nombre de chars rapides montés par les chefs, postés à l'avant, sur les flancs et à l'arrière. Les ânes servaient de bêtes de charge.

Nous n'avons point à faire la description du char et de l'attelage n° 2. Ce char est semblable à celui de Ramsès, avec cette différence que la caisse est pleine; il est garni de même du carquois pour les longues flèches et de la gaine pour les autres armes. Les chevaux sont couverts pareillement, et leur tête luxueusement empanachée: les rênes glissent dans des anneaux latéraux. Ce char de guerre porte une enseigne. Chaque corps avait la sienne, placée à l'extrémité d'une hampe qui, par son élévation, la rendait visible à tous les yeux. L'emblème en était emprunté à la religion. Il consistait dans la coiffure même et les insignes caractéristiques de la Divinité représentée sous forme humaine; on substituait aussi aux traits humains la tête de l'animal qui était son emblème vivant, tel que l'épervier, le lion, et quelquefois même la figure complète de ce symbole, comme l'ibis et le chacal. L'enseigne qui surmonte notre char est probablement un étendard royal; elle porte, sur fond blanc, un vautour tenant les palmes de la victoire. Le vautour et l'épervier étaient en effet l'emblème du pouvoir souverain; dans toutes les représentations des combats, le roi, sur son char ou à pied, est accompagné de vautours victorieux, planant au-dessus de sa tête. De cet étendard en demi-cercle, pend à la traverse une rangée de dents d'étoffe colorées symétriquement. M. Lanci a cru deviner, dans le choix des couleurs adoptées par les Égyptiens pour leurs pavillons, un symbole de la relation de l'homme, désigné par le rouge, avec le ciel et la terre indiqués par les deux autres couleurs. Les soldats qui accompagnent le char (n° 3), sont de ceux qui étaient pesamment armés; ils portent un bouclier qui couvre leur corps de la ceinture à la tête, une lance dans la main droite et une courte hache dans la gauche; leur blanche tunique est serrée à la taille par une ceinture nouée, aux bouts flottants; la tête est nue, les pieds sont chaussés de sandales dont la pointe avancée protège l'orteil, espèce d'espadrilles nommées *tabtebs* que l'on confectionnait en tressant des feuilles de palmier et qui s'attachaient avec des cordons. Le bouclier a cela de particulier qu'il est pourvu d'une œillère, procurant au soldat sous les armes l'avantage de voir sans se découvrir. Ces fantassins, marchant en colonne serrée et formant le gros de l'armée, se mouvaient régulièrement au son du tambour ou de la trompette. On sait que l'état militaire était héréditaire et dévolu à une caste à laquelle toute autre profession était interdit. La présence d'un noir parmi ces troupes d'élite montre qu'aucun esprit d'exclusion n'avait présidé à la composition de cette caste, partie considérable de la nation à laquelle de nombreux avantages étaient assurés.

N° 1. — Égyptien brûlant de l'encens.

N°s 6, 7, 8, 9, 10 et 11. — Coiffures diverses en cheveux libres ou tressés en métal, en cuir, en étoffes. Quelques-unes portent l'uræus royal.

N° 1.
Bas-relief provenant du péristyle du palais de Medinet-Habou
(Thèbes).

N°s 2 et 3.
Bas-relief militaire d'Abo-chek, de la XIX^e dynastie.

N° 4.
Fragment du combat de Ramsès Meïamoun contre les Khétas (les
(Scheto, les Bactriens), sur les bords de l'Oronte. Provient du Ra-
messeion (Thèbes).

N°s 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11.
Détails tirés des bas-reliefs de divers édifices de Karnak (Thèbes).

Documents empruntés à la grande publication de la Commission d'Égypte, (Description de l'Égypte, etc., Paris, 1809-28; 22 vol. in-fol.) à celle de M. Prisse d'Avesnes (Histoire de l'art égyptien d'après les monuments; Paris, 1858 et suiv. in-fol.), et à l'Égypte ancienne, par Champollion-Figeac (Univers pittoresque).



EGYPTIEN

EGYPTIAN

ÄGYPTISCH



IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Vallet lith.